

Monsieur,

Vous recevrez icy une lettre de Monsieur de la Primaye  
de visille date, par la faute du Fauconnier, qui a gardé  
le paquet huit jours. Je croy qu'elle viendra trop tard  
pour ce dont il vous requiert. Néanmoins si la chose  
estoit en son entier, vous savez sa fidelité & ses ser-  
vices rendus aux Niepces de son Excell. & je seay que  
vous estes porté de bonne volonté pour luy. Ce porteur  
à ce qu'il me dit, vous est recommandé par Monsieur  
vostre frere. Il est de mon voisinage à la Haye, & me  
puë d'implorer vostre aide pour luy en son dessein. Je  
l'ay ouï qualifier homme de bien & bien entendu en son  
art. Vous en userez selon vostre frudence. Au reste Mon.  
d'Aiguebelle m'a dit que si vous luy vouliez confier le  
paquet pour Mons. de Bahac il se faiz fort de luy  
donner saine adresse. Tout se porte bien ceans graces à  
Dieu, auquel je vous recommande tous pour estre conservé  
en la sante que vous desirez.

Monsieur,

De la Haye Arnhem le  
29 Octob. 1635.

est de tres-humble & tres-  
serviteur, Andre Rivet





Faint, illegible handwritten text in a cursive script, likely Dutch or French, covering the upper half of the page.

Faint, illegible handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or a closing phrase.